

L'ESSENTIEL

JUILLET - AOÛT 2022 /

Le magazine de la ville
de Saint-Vallier

LA VILLE

SAINT
VALLIER

14 JUILLET FÊTE NATIONALE

10H00 - DÉFILÉ DES POMPIERS
Place Aristide Briand

11H15 - CÉRÉMONIE
Sur le parvis de la Mairie

11H45 - APÉRITIF RÉPUBLICAIN
Sur le parvis de la Mairie



LE MOT DU MAIRE



Pierre JOUVET

Maire

Président de Porte de DrômArdèche

Des températures généreuses, une multitude d'animations, l'arrivée des touristes... cette fois c'est certain : l'été est de retour à Saint-Vallier !

Lors des élections législatives de juin dernier, vous avez été près de 63% des votants à mettre mon bulletin dans l'urne. Je suis particulièrement honoré de ce résultat mais surtout de votre confiance.

Après la belle fête de la musique qui a attiré petits et grands dans une ambiance très sympa, nous allons très vite nous retrouver pour un nouveau temps fort : la célébration de notre fête nationale, le 14 juillet. Nous verrons notamment nos pompiers défiler et pourrons partager un apéritif convivial sur le parvis de la Mairie ! Puis, à la fin du mois, notre traditionnelle vogue sera de retour, tout comme le Ciné Plein Air, courant août, organisé en partenariat avec la Communauté de communes Porte de DrômArdèche et le Ciné Galaure.

Profitons de ces belles journées pour nous ressourcer et faire le plein de vitalité car la rentrée s'annonce d'ores et déjà riche en animations !

Depuis plus de 2 ans maintenant, avec l'ensemble des élus municipaux, nous faisons tout pour améliorer concrètement votre quotidien et rendre votre cadre de vie plus agréable, que ce soit par le biais des animations, de l'aménagement de nos espaces ou de la propreté de la ville.

Nous allons poursuivre avec la même détermination.

Je vous souhaite à toutes et tous de passer un très bel été !

RETOUR EN IMAGES



MERCREDI 15 JUIN
PASSAGE DE L'ARDÉCHOISE
À SAINT-VALLIER



SAMEDI 18 JUIN
CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE
DE L'APPEL HISTORIQUE
DU 18 JUIN 1940



VENDREDI 24 JUIN & 1^{ER} JUILLET
REMISE DE DICTIONNAIRES
AUX ÉLÈVES DE CM2



MERCREDI 29 JUIN
BARBECUE
DES JARDINS PARTAGÉS

PARENTHÈSE MUSICALE SUR LA PLACE DU CHAMP DE MARS



Le vendredi 17 juin, malgré la chaleur, plus de 1000 personnes sont venues assister au concert gratuit de la Compagnie Patrice Péricard, organisé par la Ville de Saint-Vallier.

C'est la chanteuse Nayah, sosie officiel de Céline Dion, qui s'est produite sur scène en première partie. Elle a fréquenté durant de nombreuses années les scènes de Las Vegas et dernièrement le célèbre plateau tv « The Voice », où elle a fait forte impression auprès du jury. Nayah a su emmener les spectateurs dans l'univers de la célèbre québécoise en reprenant ses plus grands titres.

Puis, la compagnie Péricard a pris place sur scène pour se produire devant un public impatient. De Jean-Jacques Goldman

à Maître Gims en passant par Indochine, la Compagnie Péricard a repris plusieurs partis des spectacles qui seront organisés tous les vendredis de l'été, dans les communs alentours.

Michel Bayle, Conseiller délégué à la culture et à l'animation, a également révélé en avant-première aux spectateurs, la programmation de la saison culturelle 2022-2023 qui se déroulera à la salle Désiré Valette à partir du mois d'octobre en partenariat avec l'association Festi-Vallier.

Pour l'occasion, les bars et restaurants de la place ont pu s'étendre sur le domaine public afin que les clients puissent profiter du spectacle tout en partageant un verre.

ANIMATIONS GRATUITES AU CENTRE AQUATIQUE BLEU RIVE

Pour faire face aux vagues de chaleur, le Centre Aquatique Bleu Rive est un bon moyen de se rafraîchir.

Avec des tarifs d'entrée abordables, 4,50€ pour les adultes et 3,50€ pour les enfants (gratuit pour les enfants de moins de 4 ans), le Centre Aquatique vous permet de faire une pause rafraîchissante proche de chez vous !

Pour profiter pleinement de l'été, la Communauté de communes Porte de DrômArdèche vous propose des activités gratuites tous les jeudis au Centre Aquatique Bleu Rive de Saint-Vallier.

Au programme cet été : laser game, structures gonflables, surf mécanique, ventreglisse, initiation à la plongée et spectacles... Snacks et food-trucks seront également au rendez-vous pour combler vos petites faims. Découvrez le programme complet des animations au Centre Aquatique bleu Rive sur piscines.portededromardeche.fr.

LE PROGRAMME

14 juillet
De 14h à 19h
**Laser game
en structure gonflable**

28 juillet
De 14h à 19h
**Jeux en bois
et châteaux gonflables**

11 août
De 17h à 19h
**spectacle musical
avec orgue de Barbarie
"Mme et M. CARTON"**

25 août
De 14h à 19h
structure gonflable

21 juillet
De 18h30 à 20h30
**Initiation à
la plongée sous-marine**

4 août
De 18h30 à 19h30
**Spectacle
"Balloon balloon show"
par Tonton Ballons**

18 août
De 14h à 19h
**Laser game
en structure gonflable**

UNE SAISON D'ANIMATION ET CULTURELLE À DÉCOUVRIR



Comme chaque année avant l'été, les élus de la ville de Saint-Vallier ont présenté les animations estivales et la nouvelle programmation pour la saison culturelle 2022-2023.

Après une présentation en avant-première aux Saint-Vallérois lors de la fête de la musique du 17 juin dernier, Pierre JOUVET, Maire de Saint-Vallier et Président de Porte de DrômArdèche, accompagné de Michel BAYLE, Conseiller municipal délégué à la culture et à l'animation, ont présenté ce mercredi 22 juin 2022 les animations gratuites qui se dérouleront sur la commune cet été :

- **Fête nationale**
Judi 14 juillet 2022 – À partir de 10h00
Place Aristide Briand et Place Auguste Delaye (Mairie)
- **Vogue**
Du 29 juillet au 1er août 2022
Place du Champ de Mars
- **Ciné Plein Air – Film « Pil »**
Judi 18 août 2022 - Vers 21h15
Cours de l'école Gisèle Halimi
- **Forum des Associations**
Samedi 3 septembre 2022 - À partir de 10h00
Place du Champ de Mars

Lors de cette conférence de presse, Carole Bayle-Gachet, nouvelle présidente de l'association Festi-Vallier a également présenté la programmation des neuf spectacles de la nouvelle saison culturelle 2022-2023 qui débutera le vendredi 7 octobre à la salle Désiré Valette.

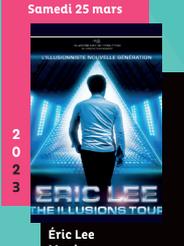
POINTS DE VENTE ET DE RÉSERVATION

- **Maison de la Presse de Saint-Vallier**
10, Place Aristide Briand - 26240 Saint-Vallier
- **Intermarché de Saint-Vallier - Zone Interval**
1, Chemin de la Brassière - 26240 Saint-Vallier
- **FNAC et CULTURA**
- **Ticketnet & France Billet**
- **En offices de tourisme et en ligne : Hauterives, Tain/Tournon, St-Félicien, St-Donat, Annonay**

Les billets seront également en vente à l'entrée de la salle Désiré Valette, le jour des spectacles.

2022 | PROGRAMMATION

+ 2023 | HUMOUR | CONCERT | THÉÂTRE | DANSE | MAGIE

<p>Vendredi 7 octobre</p>  <p>Christophe Alévêque Humour</p>	<p>Dimanche 23 octobre</p>  <p>Le dîner de cons Théâtre</p>	<p>Dimanche 13 novembre</p>  <p>Stéphane Guillon Humour</p>
<p>Vendredi 20 janvier</p>  <p>Les Cachottiers Théâtre</p>	<p>Vendredi 27 janvier</p>  <p>Florent Peyre Humour</p>	<p>Vendredi 17 février</p>  <p>Marianne James Concert</p>
<p>Samedi 25 mars</p>  <p>Eric Lee Magie</p>	<p>Samedi 1^{er} avril</p>  <p>Avalon Celtic Dances Danse</p>	<p>Vendredi 28 avril</p>  <p>Yves Jamait Concert</p>



BROYEZ VOS DÉCHETS VERTS GRATUITEMENT!



Depuis le mois de mars 2022, afin de promouvoir la pratique du broyage individuel, le SIRCTOM met à disposition gratuitement un broyeur à végétaux aux habitants du territoire.

Le broyage permet de transformer les déchets verts en ressource de qualité et gratuite pour le jardin. Une fois broyés, vos branchages et tailles de végétaux peuvent être utilisés pour pailler ou pour composter. Arrosage réduit, protection du sol, diminution du désherbage... Le broyage deviendra votre meilleur allié pour jardiner ! Fini les allers-retours en jardinerie, et fini de payer des amendements organiques !

De plus, en parallèle de cette location gratuite, le SIRCTOM vous accompagne financièrement dans l'acquisition d'un broyeur à végétaux. Pour un achat groupé d'un broyeur à végétaux d'un montant plafonné à 3000 euros, les coacquéreurs pourront bénéficier d'une aide financière à hauteur de 25% s'ils sont au nombre de trois et jusqu'à 40% s'ils sont plus nombreux.

Pour en savoir plus et bénéficier des actions du SIRCTOM, contactez le siège du syndicat au 04 75 03 87 87.

LES ÉCO-GESTES DU MOIS

«21% de la consommation d'eau en France relève de la production d'eau potable.»

Suite à la hausse importante des températures au mois de juin, la Préfecture de la Drôme a placé le département en « Alerte Renforcée » concernant les mesures de restriction d'eau à respecter en période de sécheresse.

Quelles sont ces restrictions ?

- Interdiction des prélèvements domestiques dans les cours d'eau.
- Interdiction de laver les véhicules (hors stations professionnelles).
- Interdiction de fonctionnement des fontaines publiques à circuit ouvert.
- Interdiction d'arroser les pelouses et les espaces verts entre 7h et 23h.
- Interdiction d'arroser les jardins potagers entre 9h et 20h.
- Interdiction de remplir les piscines (hors mise en eau après construction).
- Interdiction de remettre à niveau les piscines des particuliers.
- Interdiction de laver les voiries (hors balayeuse laveuse automatique).

En cette période de sécheresse, que l'on soit soumis ou non à des mesures de restriction, chacun d'entre nous doit, plus que jamais, maîtriser sa consommation d'eau quotidienne avec des gestes simples : privilégier les douches, installer des équipements sanitaires économes en eau, faire fonctionner les appareils de lavage à plein, réutiliser l'eau de pluie...

INTERDICTION des prélèvements domestiques dans les cours d'eau (retrait pompe mobile et tout autre dispositif de pompage)

INTERDICTION de laver les véhicules (hors stations professionnelles équipées de lances « hautes pression » ou recyclage de l'eau)

INTERDICTION de fonctionnement des fontaines publiques à circuit ouvert

INTERDICTION d'arroser les pelouses, espaces verts (dont fleurs, arbres fruitiers et d'ornement) entre 7h et 23h

INTERDICTION d'arroser les jardins potagers entre 9h et 20h

INTERDICTION totale d'arroser les golfs (hors greens et départ de golf), stades et espaces sportifs
INTERDICTION d'arroser les greens et départ de golf entre 9h et 20h

INTERDICTION de remplir les piscines (hors première mise en eau après construction)
INTERDICTION de remettre à niveau les piscines des particuliers

INTERDICTION de laver les voiries (hors impératif sanitaire ou de sécurité et usage de balayeuses laveuses automatiques en circuit fermé) et de laver les terrasses et façades

Respect des dispositions particulières prévues dans l'arrêté ICPE



BULLETIN MUNICIPAL NUMÉRIQUE

Envoyez un mail à communication@saintvallier.fr avec **nom/prénom** et **adresse postale**. Vous recevrez un autocollant à apposer sur votre boîte aux lettres pour stopper la distribution du bulletin municipal par voie postale.

LES AÎNÉS À L'HONNEUR



Ce jeudi 30 juin, plus de 180 Saint-Valléroises et Saint-Vallérois ont participé au premier « Repas des Aînés » offert par la ville de Saint-Vallier, avec la participation de l'association Loisirs et Détente.

Organisé au Domaine de la Bonne Étoile de Beausemblant, les participants ont pu partager un apéritif convivial avant de s'installer sous le grand chapiteau pour déguster une Paëlla, en compagnie de Pierre Jovet, Maire de Saint-Vallier et Président de Porte de DrômArdèche, d'Anissa Meddahi, Adjointe aux solidarités,

au lien intergénérationnel et au vivre ensemble et de bon nombre d'élus municipaux.

Plusieurs animations étaient également organisées sur la journée. Thierry NADALINI, magicien, a réalisé plusieurs tours de magie durant le repas, puis ce fut au tour de Corinne GOMEZ, chanteuse, de faire danser les participants jusqu'à leur départ. Les aînés ont pu repartir avec une photo souvenir.

Pour l'occasion, la ville de Saint-Vallier a mis à disposition un car pour faciliter le

déplacement des participants n'ayant pas de moyen de locomotion.

Plusieurs résidents des EHPAD des Hôpitaux Drôme Nord et de Saint-Joseph de Saint-Vallier ont également pris part à cette journée conviviale.

Cette animation gratuite vient compléter les actions déjà mises en place à destination des seniors : Anim'Seniors, Spectacle et goûter de Noël, colis de Noël...

UN CAMION SOLIHA POUR BIEN VIVRE CHEZ SOI !

Beaucoup de nos aînés préféreraient rester à leur domicile plutôt que de s'installer dans des EHPAD pour profiter de leur retraite. Toutefois, rester à son domicile peut représenter un réel danger pour nos aînés, surtout si celui-ci n'est pas adapté à leur état de santé.

Changer sa baignoire pour installer un bac à douche, aménager sa cuisine, installer des barres d'appui dans les toilettes ou dans les escaliers... Voici une liste non exhaustive de solutions préventives d'aménagement pour vivre confortablement et en sécurité chez soi le plus longtemps possible.

Dans le cadre de leurs missions de prévention en faveur des seniors et des proches aidants, le Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Vallier, l'association Soliha Drôme et l'ADMR vous invite

à une journée de prévention « Habitat, Santé et Bien-être ». Grâce à son « Truck Soliha », camion aménagé en mini-logement adapté, Soliha se rend au plus près des drômois pour leur présenter des solutions d'aménagements adaptés aux besoins de chacun.

Les équipes de Soliha vous apporteront également des conseils et astuces ainsi que des informations sur les aides financières pour la réalisation de travaux.

Un ergothérapeute sera également présent toute la matinée pour vous conseiller.

Date à retenir

Jeudi 15 Septembre 2022
Toute la journée

Sur le parvis
de la salle des fêtes

PROGRAMME ANIM'SENIORS EN SEPTEMBRE



Tous
les mercredis
10h30 à 11h30
Maison des associations

Gymnastique douce
40 séances / an

Lundi 5 septembre
12h00 à 16h00
Stade Champis

Repas champêtre
suivi d'une partie de pétanque
Tarif : 2€/personne

Lundi 26 septembre
14h00 à 16h30
Salle des Sociétés
en Mairie

Atelier D-Marche
Programme en 3 séances pour se motiver à marcher au quotidien.

Lundi 22 septembre
Départ 14h00

Visite des trains de l'Ardèche
Tarif : 7€ / personne

Inscriptions obligatoires auprès de l'équipe de l'ECS !
Plus d'infos au 04.75.03.02.14

LA "COM" DES ASSOCIATIONS DE SAINT-VALLIER

Venez à la rencontre
des associations de Saint-Vallier !

FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 3 septembre 2022
à partir de 10h00
Place du Champ de Mars

Venez nombreux !

INFORMATIONS

AUX ASSOCIATIONS !

Vous êtes un club, une association de la Ville de Saint-Vallier ? Vous souhaitez faire apparaître votre association dans le prochain "Guide de l'habitant" ? Vous avez une actualité à partager ?

La mairie vous propose trois solutions pour communiquer sur votre activité aux habitants.

GUIDE DE L'HABITANT

Les membres de votre bureau ont changé lors de votre dernière assemblée générale ? Vos coordonnées également ?

En prévision de la publication du nouveau "Guide de l'habitant" faites-nous suivre vos informations en utilisant le document téléchargeable sur le site internet de la ville : <https://www.saintvallier.fr/vie-quotidienne/vie-associative>.

LA COM' DES ASSOCIATIONS DANS L'ESSENTIEL

Si vous souhaitez communiquer sur l'actualité ou sur un temps fort (manifestations, résultats, permanences d'inscription, sorties, etc) de votre association, envoyez-nous vos articles et vos photos avant le 15 du mois à communication@saintvallier.fr.

Vos articles seront publiés sur « L'essentiel » du mois suivant.

LES PANNEAUX LUMINEUX

Pour faire une annonce sur les panneaux lumineux de la commune, utilisez le formulaire en ligne sur le site internet : <https://www.saintvallier.fr/votre-mairie/vos-services-en-ligne/panneaux-lumineux>

LES INFORMATIONS DE VOTRE MAIRIE

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

La Mairie est ouverte au public du Lundi au Vendredi de 10h00 à 12h30 et de 15h00 à 17h30 (17h15 le Vendredi) et le Samedi de 10h00 à 12h00 (sauf juillet et août).

L'accueil téléphonique de la mairie est ouvert tous les jours de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 (17h15 le Vendredi) et le Samedi de 10h00 à 12h00 (sauf juillet et août).

La Mairie sera fermée au public le jeudi 14 juillet, le lundi 1^{er} août et le lundi 15 août.

☎ 04.75.23.07.66 ✉ accueil@saintvallier.fr

Élus



VOUS SOUHAITEZ RENCONTRER UN ÉLU ?

Les élus se tiennent à votre disposition pour vous recevoir en Mairie sans rendez-vous, le samedi de 10h00 à 12h00 (sauf juillet et août).

Si cet horaire ne vous convient pas, faites un mail à mairie@saintvallier.fr ou par téléphone au 04 69 11 01 33.



Naissances

30/05/2022 Günalp GÜL
06/06/2022 Ahmet DOGAN



Mariages

28/05/2022 Nazmi-Hikmet PINAR
et Nora EZ-ZINE



Décès

24/05/2022 Djenane MISERY	09/06/2022 Aimé GUIBERT
24/05/2022 Véronique MARQUES	13/06/2022 Ginette MANDON
27/05/2022 Josette PALAN	16/06/2022 Louis DURAND
07/06/2022 Denise GUEU	18/06/2022 Jérôme PAYAN
08/06/2022 André SETIER	